

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Bulletin n° 127

Novembre 2010

Sauvegarde de la Grande Perspective



Sommaire

La restauration de la place Janssen (p. 3-7)

par Michel COLCHEN

La restauration de la Grande Perspective de Meudon (p. 8-15)

par Georges POISSON

Où en sont les travaux d'entretien du domaine de Meudon ? (p. 16-23)

par Michel JANTZEN

Prix : 5 €

Editorial

Ce deuxième bulletin consacré à la sauvegarde de la Grande Perspective comprend trois articles : l'un sur la rénovation de la place Janssen par le signataire de ces lignes, dans lequel sont exposés les divers aménagements effectués par la DRAC selon le projet de Pierre Antoine Gatier et Daniel Lefèvre, architectes en chef des monuments historiques. Cette place n'apparaît plus comme un parc de stationnement, les trois branches du trident ont été totalement repavées et les pelouses redessinées et renovées.

Le deuxième article signé par Gorges Poisson, Conservateur Général du Patrimoine, retrace la longue histoire de la restauration de la Grande Perspective, restauration qui, nous le constaterons, est loin d'être terminée.

C'est précisément ce qui préoccupe Michel Jantzen, Architecte en chef-Inspecteur Général honoraire des monuments historiques, qui intitule son article (le 3^{ème} du présent bulletin) : « *Où en sont les travaux d'entretien du domaine de Meudon ? Que faire pour Meudon ?* »

Les récents avatars concernant la restauration de l'avenue du Château, ne nous rendent guère optimistes... En effet, suite à un recours contentieux déposé par deux meudonnais, un jugement en référé du tribunal administratif de Cergy-Pontoise en date du 23 août 2010 a suspendu tous les travaux placés sous la responsabilité de la

DRAC. De plus, cette suspension est de durée indéterminée en attente du jugement sur le fond à prononcer dans le cadre de ce recours.

En résumé, la sauvegarde de la Grande Perspective peut encore être envisagée mais, sur une longue période... Il ne faut pas pour autant nous démobiliser mais continuer d'agir, à notre échelle, en sensibilisant les différentes instances en charge du Domaine de Meudon dont la Grande Perspective est l'élément fondamental.

Soulignons enfin que, à notre demande, les services municipaux ont ouvert une porte dans le grillage entourant les terrains de sport de Trivaux, ce qui nous a permis de proposer aux meudonnais, lors des dernières Journées du Patrimoine, un cheminement piétonnier presque continu depuis le parterre de l'Orangerie jusqu'à l'étang de Chalais, site que nous avons pu faire visiter en liaison avec la société halieutique Robert Delaporte. Enfin, nous avons financé en partie l'abattage du rideau d'arbustes situé entre l'étang de Chalais et le Tapis vert et, ainsi, rétabli la continuité visuelle dans la partie sud de la Grande Perspective.

Michel COLCHEN
Président du CSSM

PS - Rappelons que les opinions exprimées dans les articles publiés dans le bulletin du CSSM n'engagent que leurs auteurs.

Rénovation de la place Janssen

Michel Colchen

Président du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Située en haut de l'avenue du Château entre celle-ci et la Grande Terrasse, cette place (*fig. 1*) s'inscrit dans la Grande Perspective et, à ce titre, a retenu l'attention de la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de l'Ile-de-France.

Sa situation, à un carrefour entre la rue des Capucins, l'avenue Jacqueminot et la rue Terre Neuve, voies de transit assez fréquentées, fait que son aménagement devait aussi répondre aux contraintes de la vie moderne.

Cette place est relativement récente ; lors de la construction du Château Vieux, avant les travaux d'aménagement de la Grande Terrasse par Servien, s'étendait un terrain vague au relief accidenté, limité à l'est par

un escarpement irrégulier dominant le village de Meudon (*fig. 2*).

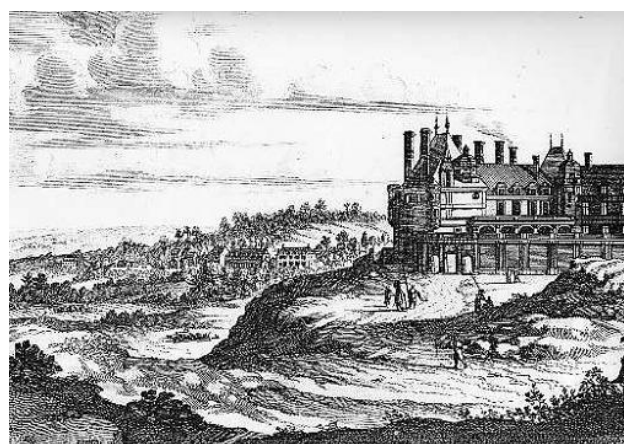


Fig. 2 - Un terrain vague, puis un escarpement irrégulier dominant le village de Meudon.

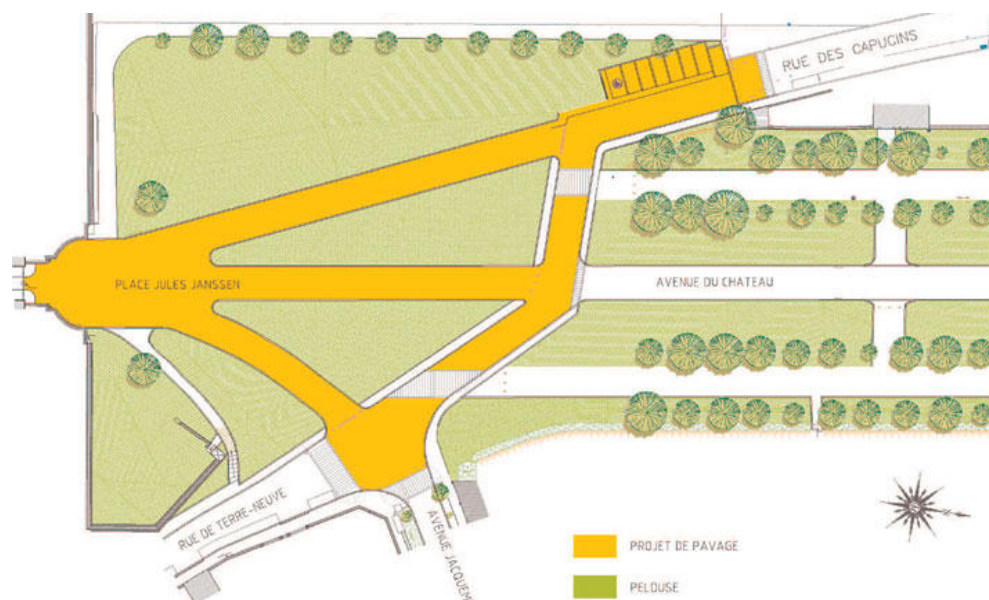


Fig. 1 - Plan de la Place Janssen : le dispositif en trident des 3 allées, les triangles de pelouse et le carrefour des rues et des avenues, selon un tracé par trop sinueux... (doc. DRAC, 2007).

Les travaux d'aménagement

Ils se sont déroulés de novembre 2007 à juin 2008, avec le double souci d'inscrire cette place dans son cadre historique, la Grande Perspective, mais aussi de la situer dans l'espace urbain actuel, notamment en prenant en compte les contraintes de la circulation automobile.

Cette place comprend trois allées disposées en éventail selon les branches d'un trident ouvert vers l'avenue du Château et convergeant vers l'entrée de la Grande Terrasse, les allées étant séparées par des triangles de pelouses.

1 - La place Janssen dans son cadre historique

Le pavement des trois branches du trident et de la traversée, très disloqué, a été totalement réaménagé ; les pavés, en quartzite, ont été enlevés, nettoyés, puis replacés à l'identique et localement complétés par de nouveaux pavés de même nature (*fig. 3*).

Des cheminements piétonniers disposés latéralement (*fig. 4*) ont été individualisés

par des pavés sciés en surface afin de faciliter le cheminement des piétons. Cette délicate intention est cependant mise à mal par le fait que ces pavés sont rendus glissants par temps de pluie... Les pelouses ont été totalement refaites et protégées par des bordures en granit gris clair, extrait d'une carrière de Bretagne et non de Chine comme cela avait été tout d'abord envisagé...

Des bornes escamotables, disposées à l'entrée de l'allée centrale, sont le plus souvent en position haute et abaissées exceptionnellement pour permettre le passage des voitures lors des manifestations officielles à l'Orangerie, ou l'accès des camions lors de la foire aux manèges.

En fait, il semble que le mécanisme censé assurer le mouvement des bornes escamotables soit quelque peu fragile, car ces bornes sont le plus souvent en position basse, et remplacées par des barrières métalliques peu en harmonie avec l'esthétique de ce lieu.

Des barrières en bois ont été placées à l'entrée des deux allées latérales du trident ; fixes, elles empêchent ainsi le passage des voitures et leur stationnement sur la place.



Fig. 3 - Revêtement en pavés de grès sombres dans l'allée centrale.



Fig. 4 - Un cheminement piétonnier à revêtement de pavés sciés.



Fig. 5 - La place Janssen avant les travaux, un samedi matin au printemps...



Fig. 6 - Nouveau visage de la place Janssen. La barrière disposée à l'entrée d'une allée latérale du trident empêche l'accès des voitures.

2 - La place Janssen et les contraintes de la vie moderne

Située à proximité de la Grande Terrasse, cette place était un lieu de stationnement très apprécié des visiteurs qui venaient parfois de très loin admirer le magnifique panorama sur Paris et la vallée de la Seine.

Ainsi sa rénovation a suscité maintes protestations des habitués des lieux : le stationnement y est désormais interdit et le franchissement du carrefour en haut de l'avenue du Château est souvent une épreuve pour les automobilistes...

- Le stationnement

Il est donc interdit sur la place ; 8 emplacements ont été aménagés rue des Capucins, ce qui est peu par rapport aux dizaines de voitures qui y stationnaient auparavant.

D'autres places pourraient être aménagées à l'emplacement des «garages à toiture amiantée» situés rue des Capucins, apparemment sans usage précis, mais tolérés par habitude, vestiges d'un passé que personne ne veut prendre la responsabilité de faire disparaître....

Enfin, les personnes à mobilité réduite peuvent cependant rejoindre en voiture l'entrée de la Grande Terrasse en longeant les communs.



Fig. 7 - Les garages amiantés, vestiges d'une époque révolue.

- Un carrefour difficile

La place Janssen est le lieu de rencontre de l'avenue du Château et des rues de Terre-Neuve, Jacqueminot et des Capucins.

Son plan reste complexe et elle apparaît comme un carrefour difficile à franchir par les automobilistes, d'autant plus que la largeur des rues, aux entrées, a été notablement réduite.

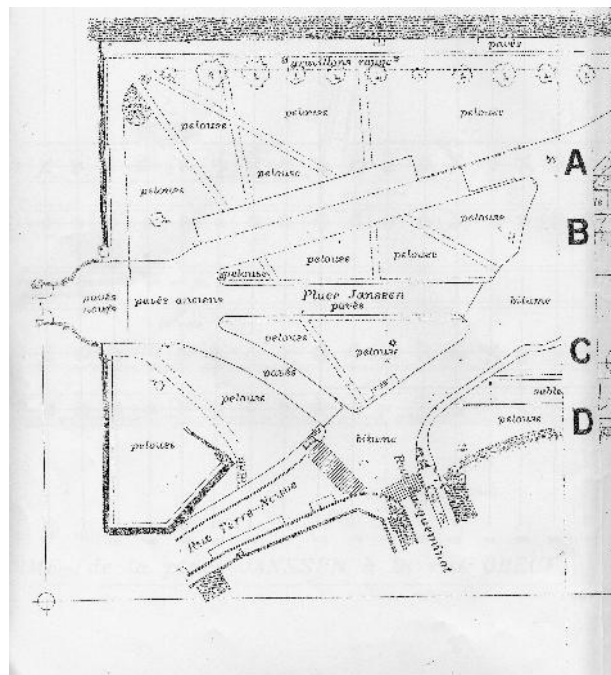


Fig. 8 - Plan d'organisation du carrefour : rues courbes, étroites et entrecroisées.

- Les passages protégés

Ils sont matérialisés par des bandes de pavés en granit de teinte claire et foncée, et ont été aménagés aux endroits propices. Ces traversées sont précédées sur les trottoirs par des bandes en plastique de couleur blanche et ornées par une multitude de clous à reflet métallique. Il s'agirait ainsi de permettre aux mal-voyants de franchir en toute sécurité ces traversées sans pour autant glisser sur les clous...



Fig. 9 - Un exemple de passage protégé en cours d'aménagement.



Fig. 10 - La place Janssen rénovée, dans l'axe de l'avenue du Château.

Trait d'union entre l'avenue du Château, désormais classée « monument historique », et le magnifique belvédère que constitue la Grande Terrasse, cette place évoque par son appellation le nom du créateur de l'Observatoire, à qui l'on doit la conservation du site et d'une partie des bâtiments du Château Neuf, rescapés de

l'incendie de 1870 . Sa configuration actuelle et son aménagement modernisé sont du meilleur effet et laissent bien augurer des réussites auxquelles pourront donner lieu les rénovations ultérieures des autres secteurs de la Grande Perspective, que nous appelons de nos vœux.

La restauration de la Grande Perspective de Meudon

Une longue histoire

Georges POISSON
Conservateur général du Patrimoine
Président d'honneur des Amis de Meudon
Membre du comité de gestion du Domaine Royal

On ne reviendra pas ici sur la constitution progressive, au long du XVII^{ème} siècle, de ce triomphal axe vert nord-sud, long de quatre kilomètres depuis Bellevue (place du général Leclerc) jusqu'au plateau de Clamart (carrefour des arbres verts), épine dorsale du domaine de Meudon¹, et dont de nombreuses gravures nous ont conservé les divers aspects primitifs (*fig. 1, 2, 3 et 4*). Plusieurs historiens, Mme Marie-Thérèse Herlédan entre autres², ont révélé les étapes de sa constitution³ en en désignant les auteurs, Servien d'abord⁴, Louvois ensuite, utilisant dans des proportions encore

mal connues les services du grand André Le Nostre.

Cette exceptionnelle composition architecturale et paysagère subit dès la fin de l'ancien régime des atteintes diverses, dont nous portons encore le poids : incendie en 1795 du Château-Vieux où le général Choderlos de Laclos avait dirigé un établissement d'expériences d'artillerie⁵, en même temps qu'était créée, en 1793 au Château-Neuf, l'aérostation militaire, qui décida de la victoire de Fleurus ; puis dépècement du domaine, peu à peu coupé en deux par le tracé en biais de la route de Trivaux (sans doute à partir de la



*Fig. 1 – La Grande Perspective, vue de son extrémité sud vers 1745
(estampe de J. Rigaud, musée de Meudon ; extrait de
« Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images », édité par le musée de Meudon).*

Révolution)⁶. La partie du domaine située au creux de la vallée, autour de l'étang de Chalais, passa au maréchal Berthier, puis au duc d'Orléans (1817-1840), ensuite sous Napoléon III à un établissement militaire où le colonel de Reffye mit au point en 1865-67 la première mitrailleuse^{5 bis}, enfin en 1877 à l'établissement d'aérostation militaire du colonel Renard, qui y fit construire (1880) le Hangar Y⁷ pour le dirigeable *La France*, qui accomplit le 8 août 1884 le premier vol en circuit fermé. Entre temps, le Château-Neuf, un moment résidence princière, puis incendié en 1871, avait été

attribué à l'astronome Janssen, qui en 1878 le transforma en observatoire, en le défigurant ; tandis que le Collège de France, avec Marcelin Berthelot, s'établissait (1883) près du bastion des Capucins, y construisant la tour que l'on voit encore. De la Grande Perspective⁸ ne demeuraient à la disposition du public que l'avenue du Château et, concession de l'Observatoire, la terrasse basse avec ses superbes gaines. En 1932, au parc aéronautique de Chalais, Albert Caquot, successeur de Renard, installa la spectaculaire soufflerie.

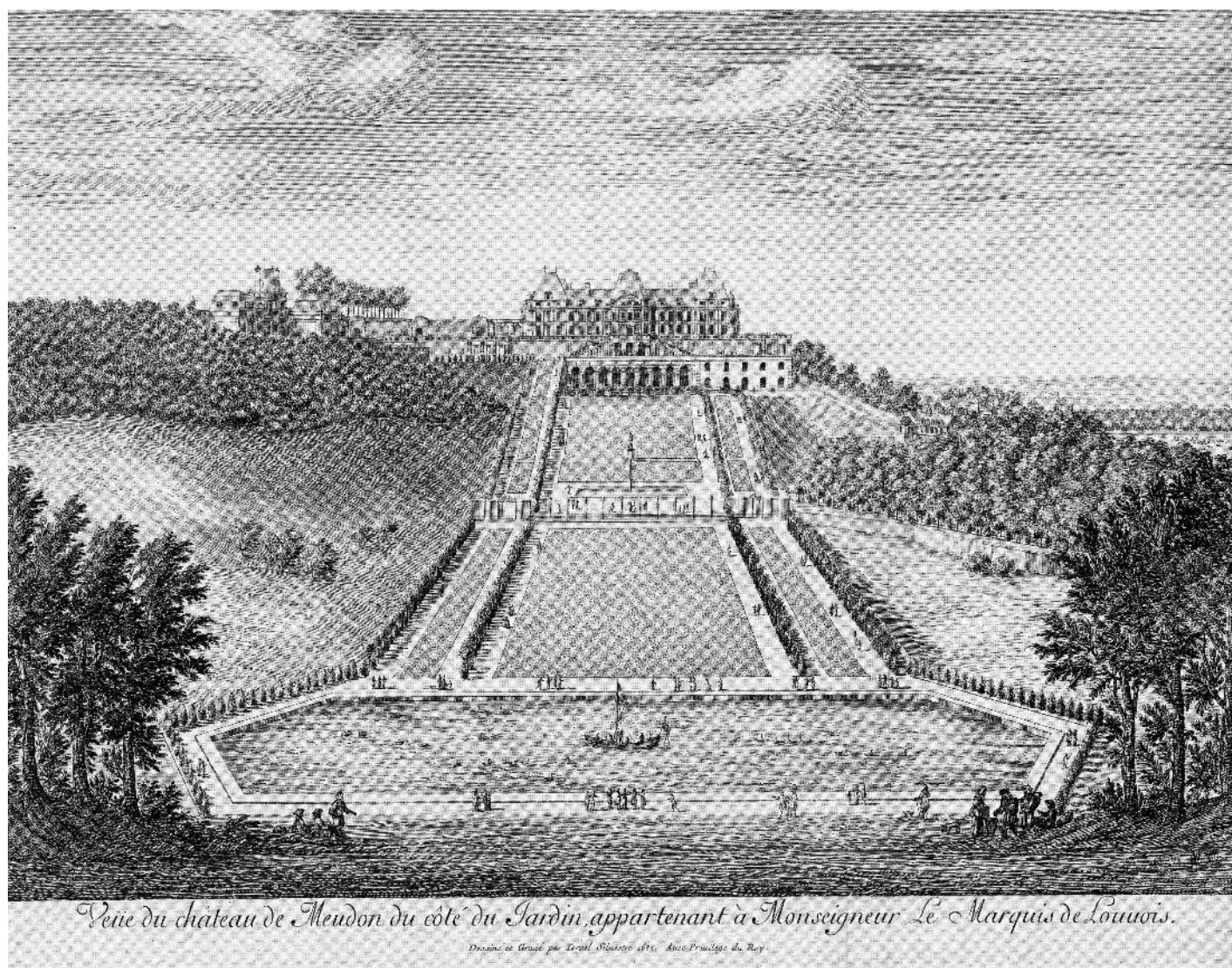


Fig. 2 – La Grande Perspective, vue du Tapis Vert au XVII^{ème} siècle.
Du premier plan à l'arrière-plan :
étang de Chalais, parterre, Orangerie, salle fraîche, Château-Vieux
(estampe d'Israël Silvestre, musée de Meudon ; extrait de « Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images », édité par le musée de Meudon).

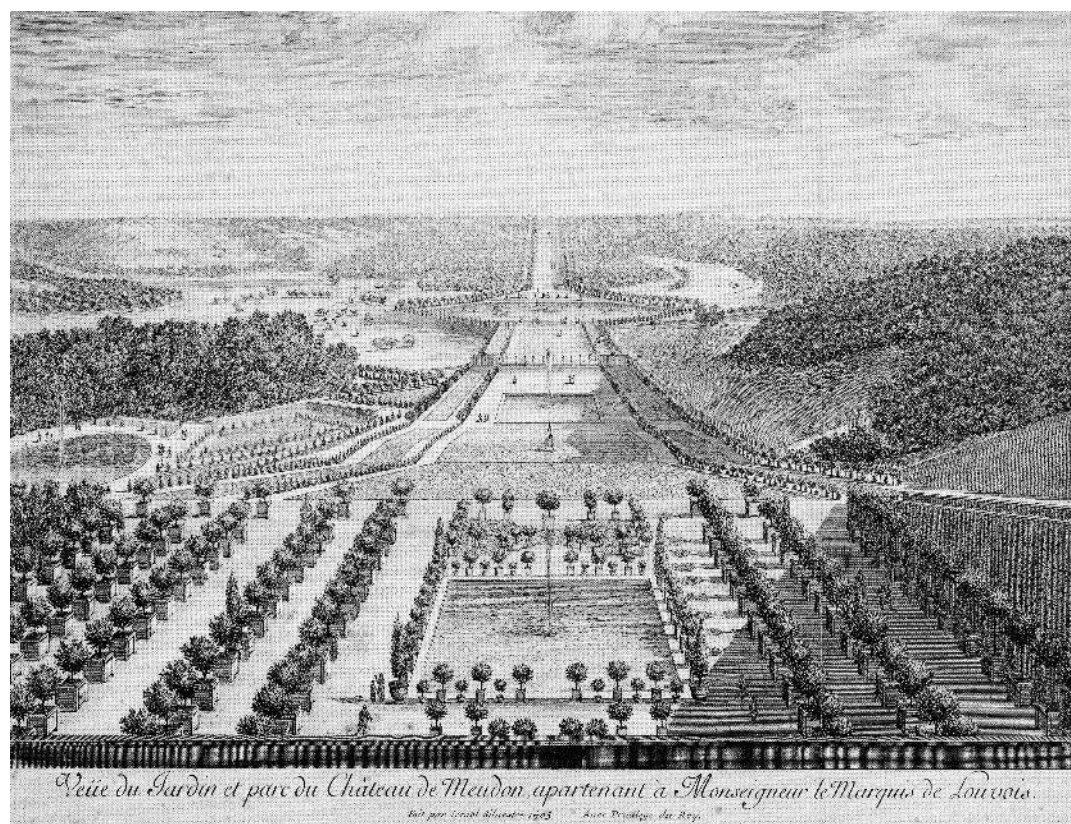


Fig. 3 – La Grande Perspective, vue du pied de l'Orangerie au XVII^{ème} siècle.
Le bassin carré a été reconstitué en 1980-85 (estampe d'Israël Silvestre, musée de Meudon ; extrait de
« Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images », édité par le musée de Meudon).



Fig. 4 – La Grande Perspective au début du XIX^{ème} siècle.
Le Château-Vieux, qui surmontait l'Orangerie, a disparu. Des baraquements s'installent au bord de l'étang
de Chalais. Une ligne d'arbustes marque la traversée de la Grande Perspective par la route de Trivaux
(estampe de Jean-Jacques Champin, musée de Meudon ; extrait de
« Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images », édité par le musée de Meudon).

Seuls, quelques historiens locaux entretenaient le souvenir de ce domaine royal démembré et dont même les Monuments historiques, qui l'avaient administrativement rattaché à celui de Saint-Cloud, se désintéressaient. Uniques visiteurs de cette partie du domaine, ceux du Musée de l'Air, installé en 1921 par Charles Hirschauer et Charles Dollfus dans un hangar du parc aérostatique (fig. 5). En 1936, une partie de ses collections partit pour le boulevard Victor, pour revenir à Chalais-Meudon au lendemain de la guerre.

Dès 1934, Henri Prost puis, en 1937, O.B. Hourlier, architecte en chef du domaine, avaient dressé des plans de restitution, en vain. Un premier pas dans le sens de la renaissance du site fut fait le 15 décembre 1952 à la suite d'une concertation : le Ministère de l'Air cédait à celui

qui ne se nommait pas encore Ministère de la Culture l'étang de Chalais et ses abords (3,5 hectares). Il fallut d'ailleurs très longtemps pour que la nouvelle limite, publiée dans le Bulletin des Amis de Meudon⁹, fut matérialisée et, après divers projets (on parlait de régates...), on renonça à ouvrir cette partie au public. C'est à partir de ce temps que le bel étang hexagonal de Chalais fut concédé aux pêcheurs à la ligne. Dans la partie subsistante (12,5 hectares) du parc aéronautique, dépendant maintenant de l'ONERA, subsistaient la Soufflerie et le Musée de l'Air, toujours campé dans un grand hangar, et auquel le Hangar Y servait de réserve¹⁰.

En 1955, j'avais pu, dans la revue du Touring-Club de France, alors très lue, attirer l'attention publique sur ce problème, et, l'année suivante, publier le plan des emprises de quatre administrations différentes sur le domaine¹¹.

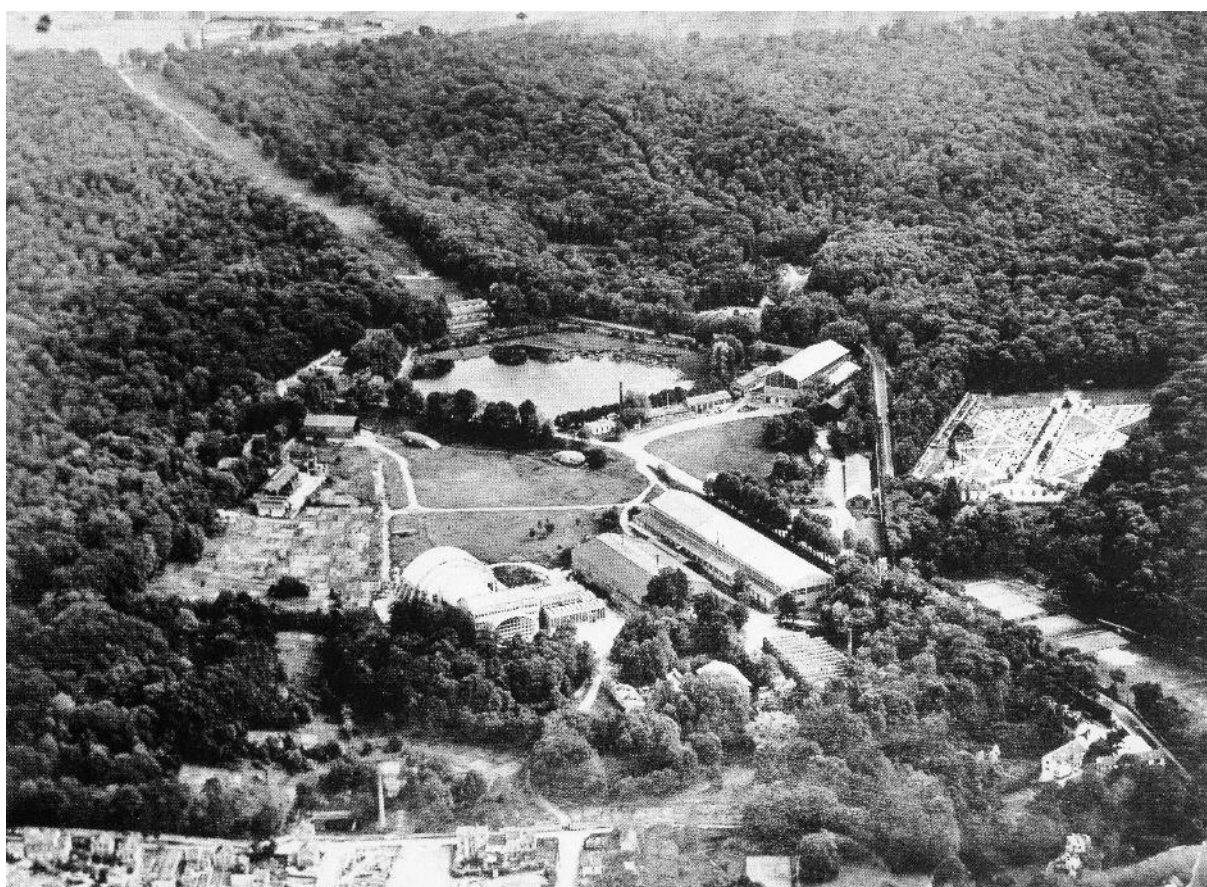


Fig. 5 – La Grande Perspective vers 1950.

Au premier plan la soufflerie, le hangar du Musée de l'Air et les terrains de la Perspective occupés par des baraquements. Au second plan, l'étang de Chalais et le Hangar Y (extrait de « Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images », édité par le musée de Meudon).

Un nombre important de parlementaires, écrivains, historiens et artistes apportèrent leur accord à la campagne menée par les Amis de Meudon. En 1959, l'Observatoire, après des années de tumultueux rapports, accepta d'ouvrir l'Orangerie¹², à certaines périodes, aux manifestations du musée, en pratiquant pour cela un passage dans le mur mitoyen, à *condition*, exigea le directeur de l'Observatoire, *de le rebâtir ensuite*. Promesse tenue, avec des accommodements : de part et d'autre de la brèche furent établies deux feuillures dans lesquelles glissaient des panneaux de béton superposés que l'on pouvait enlever pour ouvrir à nouveau, clôture plus tard remplacée par une grille. Ainsi quelques spectateurs purent commencer à découvrir, depuis le pied de l'Orangerie, la Grande Perspective, à l'horizon hélas gâché en 1961 par la construction de Meudon-la-Forêt.

En 1962, la soufflerie cessa de fonctionner. Deux ans plus tard, au moment où, dans le Hangar Y, Chagall peignait le plafond de l'Opéra, la création du nouveau département des Hauts-de-Seine coïncida avec l'arrivée à la tête des Amis de Meudon (l'auteur, inscrit depuis 1950, doit en être le plus ancien membre) d'une nouvelle équipe, qui eut l'honneur d'attacher le grelot. Avec une idée séduisante, mais dont la réalisation n'était évidemment pas à leur portée. Le nouveau département, en vertu du *jus loci*, devenait propriétaire du domaine de Sceaux et, à l'intérieur de ce dernier, du Musée de l'Ile-de-France, établissement à compétence régionale. Sceaux étant très excentré par rapport à la forme étrange du nouveau département, les Amis de Meudon suggérèrent que ce domaine fut remis avec son musée à la nouvelle région d'Ile-de-France et que les Hauts-de-Seine reçoivent Meudon, tout à fait central, avec mission de restaurer la Grande Perspective. Nous organisâmes des réunions de conseillers généraux et de journalistes à ce sujet, mais la région d'Ile-de-France n'était pas encore structurée ; cependant, les nouveaux conseillers généraux étaient séduits par l'idée d'hériter du domaine prestigieux de Sceaux, mais l'Etat n'était guère disposé à lâcher Meudon, bien que ne s'en occupant guère, et, surtout, les Amis de Meudon n'avaient pas la voix assez forte pour se faire entendre.

Nous avons cependant continué à parler de la Grande Perspective et à montrer qu'il y avait

là une grande entreprise de restauration au service de laquelle furent mis, à partir de 1965, les concerts organisés, dans l'enthousiasme et l'improvisation, chaque année à l'Orangerie, sous la direction de Michel Jantzen, ami de quinze ans¹³.

Et ce dernier entraînait dans cette campagne le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, qui en débattit en 1967 et consacra plusieurs articles à la question. Je me souviens d'être allé plaider cette cause devant lui et d'avoir, la même année, présentée au ministère de la Culture l'idée, sinon le projet, de restauration de la Grande Perspective. Que cette dernière n'ait été décidée qu'en 1980 donne la mesure des cheminements administratifs. Et je me souviens encore d'être allé, sur rendez-vous, en parler au directeur des Monuments Historiques, qui m'a reçu en bras de chemise dans des bureaux déserts : on était en mai 68.

L'année suivante (durant laquelle l'architecte en chef Rémondet restaura l'avenue du Château), une exposition dans l'orangerie montra toutes les richesses des Hauts-de-Seine. En 1975, les collections du Musée de l'Air commencèrent à être transférées au Bourget, où elles reçurent un aménagement digne de leur importance et de leur renom : mais aucune activité culturelle aéronautique ne subsistait plus à Meudon.

Cependant, le projet de restauration de la Grande Perspective prenait forme et les Amis de Meudon, présidés par Suzanne Giry-Gouret, et le Comité de Sauvegarde, par M. Charles Guillaud (+1982), constituèrent en commun une commission dont la présidence me fut confiée et qui essaya de définir ce qui serait à faire¹⁴. Afin de calquer le projet sur le terrain lui-même, j'entraînai le 12 mai 1977 les Amis de Meudon à pied, depuis l'orangerie jusqu'à l'étang de Chalais en suivant l'axe triomphal, au prix de quelques franchissements de clôtures.

Mais celui qui a réussi à faire passer l'opération du stade des études et des vœux à celui des réalisations est mon ami Christian Pattyn, devenu en 1978 directeur du Patrimoine. Dans la perspective de l'année suivante, déclarée année du patrimoine, il demanda en 1979 un rapport sur le sujet à Michel Jantzen¹⁵.

Et cette année 1980 (trente ans, déjà...) vit deux expositions en partie consacrées à notre cause. A Sceaux, je pus présenter les trois sites à restaurer, Vincennes, Port-Royal des Champs et Meudon¹⁶ et, pour ce dernier, nous avons prolongé notre maquette du site par un impressionnant bâti symbolisant avec force la perspective dans toute son importance. D'autre part, dans le métro *Auber*, à la demande de mon vieil ami Lucien Lanier, préfet régional, la seconde exposition, montée avec Anne Voisin, comportait une maquette du site qui est aujourd'hui au musée de Meudon.

Ainsi ai-je pu lancer, cette année-là, la proposition de restaurer et ouvrir au public la Grande Perspective, sur quatre kilomètres, et ai-je été écouté : résultat d'un effort collectif et une des fiertés de ma carrière¹⁷.

Les travaux furent confiés à l'architecte en chef Yvan Gury et à Michel Jantzen, et l'on vit bientôt, devant l'Orangerie, se reconstituer parterres et bassin, tandis qu'une maison était construite pour le gardien¹⁸. Et puis on en est resté là, et depuis trente ans nous attendons désespérément que cet axe vert triomphal soit prolongé vers le sud, jusqu'au plateau de Clamart, aux dépens de terrains de sport qui pourraient trouver place ailleurs, et qu'il traverse la route de Trivaux (Michel Jantzen et moi sommes en désaccord sur la façon de traverser) pour arriver à l'étang de Chalais rendu enfin accessible, et remonter ensuite par le Tapis Vert.

En bordure de la Grande Perspective, non sur l'axe mais dépendant immédiatement de lui, se trouve le fameux Hangar Y¹⁹ (fig. 6), lui aussi objet de nos espoirs et sur lequel l'attention fut attirée par l'exposition organisée en 1989 à l'Orangerie par Francis Villadier, *Des ballons pour la République*²⁰. En 1990, le maire de Meudon me confia la présidence d'une commission municipale (alors que le bâtiment appartient à l'Etat), chargée de réfléchir sur l'avenir de ce prestigieux édifice. Certaines idées étranges furent énoncées : le transformer en manège équestre, ou en cathédrale. Finalement, la majorité se rallia à l'opinion du président : faire du Hangar Y un musée de l'aérostation, et y ramener le célèbre dirigeable *La France*, toujours conservé au Musée de l'Air. L'idée fut soumise aux autorités compétentes, peu enthousiastes, mais reprise par mon ami Audouin Dollfus, le célèbre aviateur, qui créa

une association à cet effet et projetait même de faire au futur musée une donation importante de ses collections. L'auteur de ces lignes militait à ses côtés, malgré son manque de compétence en la matière. Mais nous avons eu le grand regret, en octobre dernier, de voir disparaître Audouin Dollfus.

Ce hangar Y (70 mètres de longueur, 44 de large, 25 de hauteur), il fallait le vider avant de le restaurer, car il servait toujours de réserve au Musée de l'Air, qui y entreposait des moteurs historiques, à l'intérieur du bâtiment et à l'extérieur, où ils devenaient blocs de rouille. Je suis entré en rapport avec mon collègue du Bourget, qui a accepté de vider les lieux, livrés ensuite à l'architecte en chef Cannac, lequel a refait la toiture du hangar d'une façon dont on peut admirer aujourd'hui la finition. Mais ce n'était qu'une première tranche. En 1995, le même architecte aménagea de remarquable façon les terrasses incultes et abandonnées situées à l'Est de la grande terrasse basse.

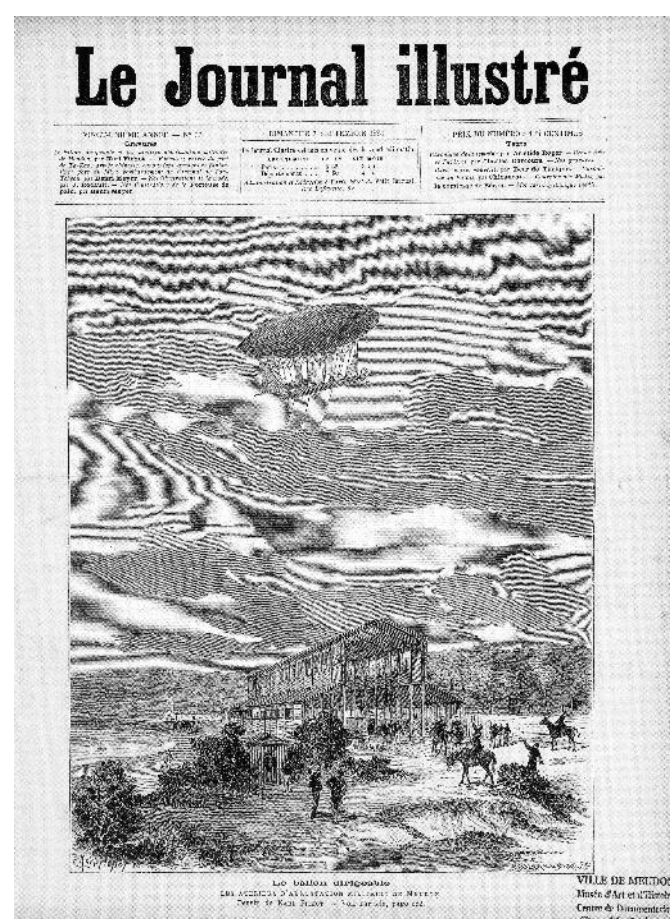


Fig. 6 – Le hangar Y et le dirigeable *La France* en 1884 (extrait de « *Le Domaine National de Meudon, cinq siècles d'images* », édité par le musée de Meudon).

Inlassablement, les Amis de Meudon et le Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, alors sous la présidence de Gérard Ader et maintenant de Michel Colchen, continuaient à plaider la cause. Celle-ci a profité de la tendance actuelle de l'Etat à brader ses bijoux de famille. En 2008, par convention, la Ville de Meudon a reçu la gestion d'une partie du domaine royal ou du moins de ce qu'il en reste : terrasse basse, orangerie, parterres. Et la ville, pour exercer ces nouvelles compétences, a créé une commission d'administrateurs présidée par Michel Jantzen et dont font partie les présidents des deux sociétés, ainsi que Francis Villadier et l'auteur de ces lignes.

Depuis, nous avons pu réaménager de façon satisfaisante la place Janssen et nous avons agité beaucoup d'idées, sans obtenir encore de résultats, par exemple de bâtir à l'entrée de la terrasse un bâtiment discret abritant certains équipements à l'usage des visiteurs. Et puis Michel Jantzen et moi sommes allés plusieurs fois à l'abbaye de Cluny voir l'équipement en images virtuelles réalisé là et que nous voudrions imiter à Meudon, pour faire revivre sur place les édifices disparus. Un devis a été dressé, se montant à 135.000 euros : un mécène se présentera-t-il ?

Une autre idée m'est chère, opérer des sondages sur l'emplacement des douves du Château-Vieux. En effet, il a dû se produire ici, lors de la démolition, ce que l'on a vu pour d'autres châteaux détruits : pierres de taille récupérées, tandis que les ornements non utilisables, tambours de colonnes, fragments de corniches, voire débris de statues, servaient à remblayer les douves. Ces sondages, précédés d'une exploration d'une partie du souterrain situé à côté de l'escalier d'Aristote, permettraient de savoir si des fouilles seraient fructueuses et si l'on pourrait essayer de dégager ces douves dans leur partie Est, le long du bord de la terrasse.

Autre suggestion concernant le musée de Meudon, dont l'enrichissement pose des problèmes de locaux : si l'Observatoire acceptait d'abandonner le rez-de-chaussée du Château-Neuf, dont il ne fait plus rien, le musée trouverait là un lieu idéal pour ses collections historiques. Nous entendra-t-on ?

Entre temps, la crise financière est intervenue, qui s'est paradoxalement révélée heureuse pour le domaine de Meudon. Le plan de relance a en effet permis d'ouvrir deux chantiers. D'abord, la poursuite de la restauration du hangar Y, menée par M. Daniel Lefèvre, architecte en chef, achevée au 1er juin 2010 après des travaux de confortement métallique, de maçonnerie et de peinture. Restent encore deux tranches de gros œuvre, sans parler des travaux d'aménagement du musée de l'aérostation souhaité, mais dont la création n'est pas encore décidée. D'autre part, à l'Orangerie, qui a retrouvé des orangers, disparus depuis 1820, des travaux sont prévus pour 2011, toujours sous la direction de Daniel Lefèvre : sol, électricité, toilettes. Et il faudra encore envisager d'aménager les deux étages du bastion mitoyen, trouver une affectation à la "salle fraîche" surmontant l'orangerie et ouvrir en permanence la communication avec le jardin du musée.

Pourquoi faut-il, à côté de ces perspectives séduisantes d'avenir, noter, pour ce qui est de la Grande Perspective elle-même, des atteintes au site, délibérées et en progression ? Sur les terrains de l'axe triomphal au delà de l'avenue de Trivaux, qui appartiennent au ministère de la Culture, se sont installés récemment les services techniques de la ville de Meudon, devenus ceux de la Communauté de communes. Et, cette communauté s'étant récemment élargie, ses services vont sans doute faire de même... De plus, il a été récemment décidé l'installation d'un bâtiment de la Croix-Rouge sur les terrains de la Grande Perspective. Quant au bel étang de Chalais, il est toujours exclusivement réservé (et un gardien y veille) aux pêcheurs à la ligne de l'association halieutique Robert Delaporte. Ne peut-on pourtant imaginer une coexistence de facto et de jure entre cette activité, tout à fait estimable, et l'ouverture au public, tout à fait licite, de ce Domaine appartenant à l'Etat ?

Voici trente ans qu'est entamée la restauration de la Grande Perspective. Nos successeurs en verront-ils l'achèvement ?

Notes

1. *Le domaine royal de Meudon*, numéro spécial du Bulletin des Amis de Meudon, avril 1985, et *Histoire du château de Meudon*, publiée par le musée la même année.
2. Marie-Thérèse Herlédan, *Les perspectives de Meudon et la constitution d'un axe*, in Bulletin du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 2001, n° 2, et *Servien à Meudon*, in Bulletin des Amis de Meudon, n° 171, octobre 1986.
3. L'origine de la Grande Perspective peut être trouvée dans le fait qu'Antoine Sanguin, vers 1520, fit construire son nouveau château de profil par rapport au village.
4. *Servien*, n° spécial du Bulletin des Amis de Meudon, n° 224, septembre 2001.
5. Georges Poisson, *Choderlos de Laclos ou l'obstination*, Paris, 2ème éd., 2005.
- 5 bis. Elle sera utilisée durant la guerre de 1870 et prouvera son utilité, malgré les déficiences du commandement. On pourra regretter de ne pas la voir figurer dans la nouvelle salle du Musée de l'Armée consacrée à cette époque.
6. Elle commence à apparaître sur une aquarelle de Champin (1796-1860) représentant les terrains sud de la Grande Perspective et conservée au Musée de Meudon.
7. En réutilisant, pour la partie supérieure du bâtiment, la galerie annexe des Machines édifée par l'ingénieur Henri de Dion à l'Exposition de 1878.
8. Cf la vue aérienne de 1998 publiée dans le Bulletin du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon, 2001.
9. F. Roux-Devillas, *L'étang et le parc de Chalais restitués aux Meudonnais*, in Bulletin des Amis de Meudon, n° 66, avril 1953.
10. A la différence des actuels services techniques intercommunaux, dont nous parlerons, les bâtiments de l'ONERA n'empiètent pas sur la Grande Perspective.
11. G. Poisson, *Evocation du Grand Paris, la banlieue sud*, Paris 1956 (chapitre Meudon, pages 556-588).
12. Sur ce bâtiment, cf M. Th. Herlédan, *Peut-on dater l'Orangerie de Meudon?*, in Bull. des Amis de Meudon, n° 174, septembre 1987.
13. J'ai raconté cette aventure dans mon livre de souvenirs. *Combats pour le Patrimoine*, Paris, 2009.
14. Le rapport de cette commission a été publié dans le Bulletin des Amis de Meudon, n° 137, été-automne 1975.
15. Cf le plan général dressé par celui-ci, publié dans le Bulletin du Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon en 2001 et, de lui également, *Aperçu sur le projet de restauration de la Grande Perspective* in Bull. des Amis de Meudon n° 133, automne 1980. Cf aussi, du même, *La restauration de la Grande Perspective*, in *Patrimoine et cadre de vie*, n° 171, 2006.
16. Cf le catalogue de cette exposition, Sceaux, 1980.
17. Oserais-je signaler que cette action me valut les félicitations publiques du ministre le jour de l'inauguration (18 juin 1987), la médaille attribuée cette année-là par le Président de la république et, en 2007, la médaille de la Ville de Meudon ?
18. M. Jantzen, *Les travaux d'aménagement des jardins de la Grande Perspective*, in Bulletin des Amis de Meudon, n° 163, sept. 1984.
19. P.A. Gatier, *Sauver le Hangar Y*, in Bull. des Amis de Meudon, n° 277, déc. 2002, et G. Poisson, *Que faire du Hangar Y ?*, in Bull. des Amis de Meudon, n° 244, sept. 2009.
20. Cf le catalogue de cette exposition, Musée de Meudon, 1989.

Où en sont les travaux d'entretien du domaine de Meudon ?

Que faire pour Meudon ?

Michel JANTZEN

Architecte en Chef

Inspecteur Général des Monuments Historiques honoraire.

Une fois de plus les travaux de restauration de l'avenue du Château sont remis en question, pour plusieurs années, par la volonté de quelques riverains qui défendent un aménagement propre à transformer l'avenue en parc de stationnement de service (*fig. 1*). Veut-on réellement éviter le pire, c'est-à-dire le triomphe de l'automobile ? Rien n'arrête l'envahissement progressif des lieux voués à la promenade. Le piéton, cet obscur et méprisable gêneur, voit son espace chaque jour un peu plus accaparé et détruit par les voitures.

L'Etat propriétaire, après une longue concertation avec le Comité de Sauvegarde des Sites et l'Association des Amis de l'Avenue du Château, a mis en place le

financement d'un projet permettant le stationnement nécessaire aux quelques riverains qui ne disposent pas de garage ainsi qu'à un certain nombre d'usagers occasionnels. Ce projet prévoit également la régénération des arbres, opération indispensable pour la sécurité des personnes et le maintien des alignements. La croissance rapide et le développement harmonieux des sujets replantés il y a quelques années prouvent l'efficacité de cette mesure. Ce n'est certes pas sans regrets que l'on voit disparaître un arbre, mais cet attachement souvent passionnel ne doit pas nous faire oublier que les arbres sont mortels et que leur sénescence est dangereuse.



Fig. 1 - L'avenue du Château : contre-allée ouest en novembre 2009 (photo M. Colchen).



Fig. 2 - L'allée centrale de la grande terrasse encadrée par deux alignements de platanes (photo M. Colchen, août 2007).

Le parc de Versailles a été régulièrement replanté depuis sa création et les dégâts de la tempête de 1999 sont aujourd'hui à peine sensibles.

L'avenue du Château n'appartient pas aux seuls Meudonnais, c'est un monument national, l'un des sites les plus remarquables dans ce qui subsiste des anciens domaines hérités de la monarchie en Ile-de-France : l'entrée magistrale de la grande perspective, l'allée d'honneur ayant pour horizon la grille de la grande terrasse, socle monumental du Château Vieux aujourd'hui disparu.

Cette terrasse est à peu près dans l'état du début du XIX^{ème} siècle. Plus rien n'évoque la présence du Château Vieux à l'exception des vestiges de l'escalier d'Aristote qui permettent seulement de situer la position de la façade Est.

On peut regretter la disparition de ce château, mais on ne peut que se réjouir

qu'avec le temps de quelconques projets urbains n'aient pas détruit cette terrasse. Dans l'état où elle nous est parvenue, c'est l'une des plus belles promenades des proches environs de Paris, transition heureuse entre la ville et la forêt domaniale.

Sans en modifier l'ordonnance, ni l'aspect (*fig. 2*), il est nécessaire d'y entreprendre quelques travaux d'entretien et d'équipement.

L'état sanitaire des arbres est satisfaisant, l'ensemble se compose d'allées de tilleuls périphériques et d'une allée de platanes centrale. Par contre les racines sont en partie dénudées par l'érosion et les altérations du nivellement ne permettent plus un écoulement normal des eaux de pluies. Il est donc nécessaire de reprendre la structure et le nivellement des allées, ce qui n'apportera aucune modification d'aspect.

Les prairies sont rustiques et faites pour être foulées par les promeneurs et par les jeux des enfants, mais leur état nécessite une intervention qui consistera à les recharger en les réensemencant. Il est également projeté d'élargir de peu l'allée centrale afin d'y inclure les arbres. Cette légère modification permettra une tonte plus aisée en évitant le contournement des troncs.

Ce dossier de gros entretien est actuellement dans les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC). Les travaux d'élagage doivent être réalisés cet automne.

Les équipements proposés par la commission chargée de réfléchir à l'amélioration de l'accueil du public portent sur plusieurs points :

1 - Sanitaires et buvettes :

L'espace planté d'arbustes sur le côté droit en entrant a été retenu pour y implanter un léger pavillon qui pourrait abriter à la fois un groupe sanitaire et une

buvette. De semblables équipements ont été intégrés au petit parc de Versailles pour le plus grand confort des visiteurs. L'emplacement choisi permettrait une bonne intégration dans le paysage en laissant dégagée la vision d'ensemble de la terrasse, et la proximité de l'entrée paraît l'emplacement le mieux adapté à l'usage.

2 - Table d'orientation :

Un télescope placé sur la bordure Est permettait autrefois d'observer Paris. La rumeur rapporte que les habitants des immeubles proches se plaignaient de l'indiscrétion de cet appareil. Quoi qu'il en soit, la lunette a disparu, il n'en reste que le socle, qu'il suffirait de reculer de quelques mètres pour que son champ de vision soit limité (grâce au mur d'appui) aux seules observations lointaines. Ce point d'observation serait associé à une table d'orientation. La vue sur Paris (*fig. 3*) est l'une des grandes attractions de ce lieu. Les remarques constantes des visiteurs justifient la réalisation de cet aménagement.



Fig. 3 - Vue panoramique sur Paris depuis la grande terrasse (photo M. Colchen, août 2007).

3 - Evocation des châteaux disparus :

Les technologies contemporaines nous en offrent la possibilité : une troublante expérience de restitution par l'image a été réalisée dans les vestiges de l'ancienne abbaye de Cluny en Bourgogne. A bien des égards Cluny est comparable à Meudon : le

chef d'œuvre des Bénédictins a été pitoyablement détruit au début du XIX^{ème} siècle.

A Meudon, à peu près à la même époque, on détruisait ce que l'incendie avait épargné du Château Vieux (figs. 4 et 5).

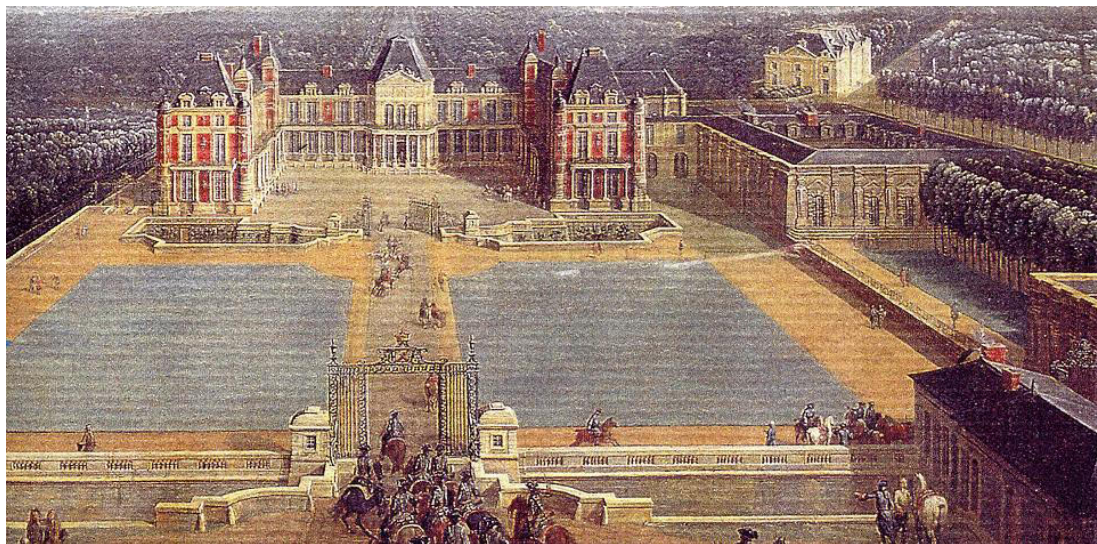


Fig. 4 - Le Château de Meudon au XVIII^{ème} siècle, tableau de Pierre Martin le Jeune, 1723 (doc., musée de l'Art et d'Histoire de la ville de Meudon).

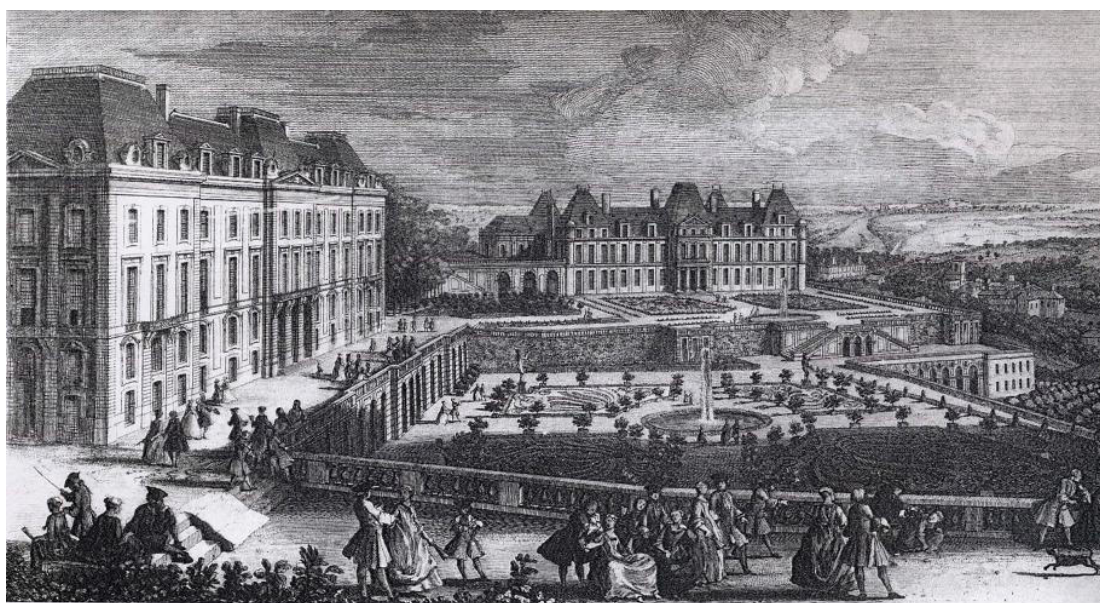


Fig. 5 - Château Vieux et Château Neuf, eau-forte de Jacques Rigaud, première moitié du XVIII^{ème} siècle (doc., musée de l'Art et d'Histoire de la ville de Meudon).

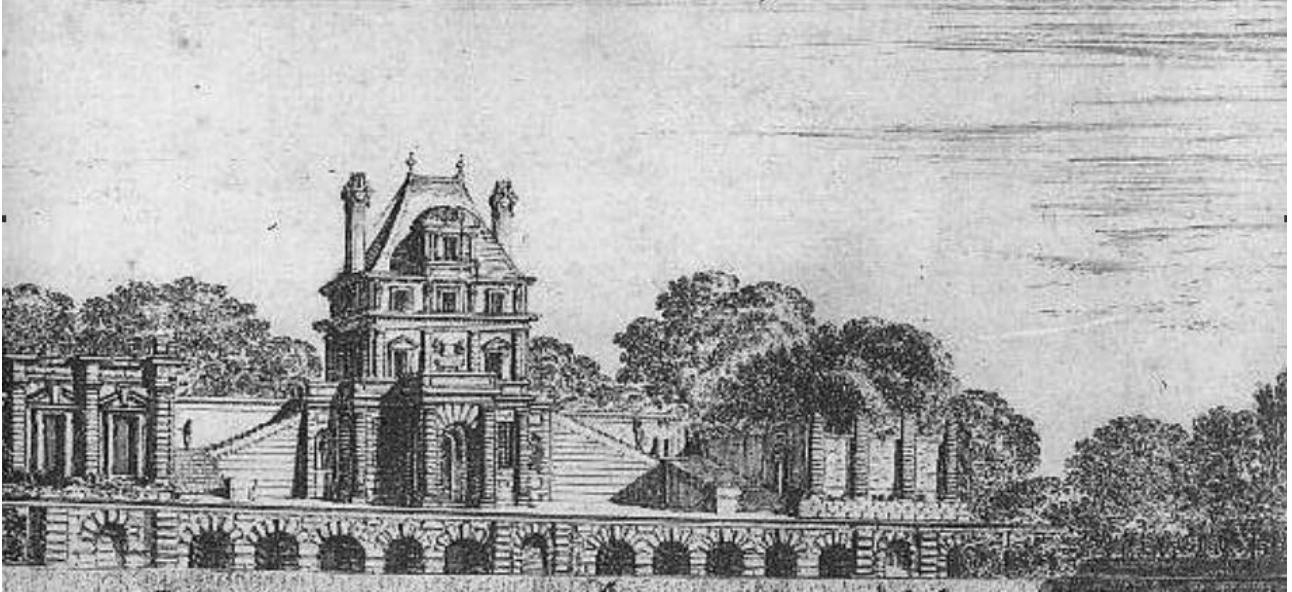


Fig. 6 - La grotte, eau-forte d'Israël Silvestre(1685-90).

Si les regrets sont vains, la curiosité historique reste forte.

Un groupe de jeunes ingénieurs a créé un programme de restitution virtuelle des parties disparues de la grande église de Cluny (*fig. 7*). Le résultat est saisissant : se mêlent dans une même image les quelques vestiges concrets encore en place et les vues intérieures et extérieures de la vaste église disparue. Le procédé est si perfectionné que les ombres portées par la course du soleil ou par les nuages qui l'obscurcissent animent l'espace en temps réel.

Cette réussite pourrait parfaitement être transposée à Meudon, où il subsiste suffisamment d'éléments pour raccorder l'image des parties disparues ; de plus les moyens techniques mis en œuvre permettent une évocation chronologique du site. Dans la mesure de la documentation historique existante, on pourrait, par exemple, faire apparaître les états successifs de la Grotte (*fig. 6*) qui a précédé le Château Neuf.

Concrètement, l'image se forme sur une fenêtre comparable à un grand écran de télévision. L'appareil, conçu pour résister aux intempéries et au vandalisme, est porté sur un socle qui le hausse à hauteur d'observation. La mobilité de l'écran permet un balayage du paysage selon un angle déterminé.

Il est possible de placer ces bornes d'observation en différents points, ce qui permettrait de découvrir sous tous ses angles ce que fut le paysage construit de Meudon. Dans un premier temps, il a été fait choix d'un point d'implantation situé à l'angle sud-est de la Grande Terrasse.

Cette position permettrait d'observer la façade Sud du Château Vieux et le jardin qui la précédait de ce côté, ainsi que la façade Sud-Est du Château Neuf (*fig. 8*). Une simulation sommaire a été réalisée selon cette vue (*fig. 9*). D'autres points de vue privilégiés ou correspondant à des gravures anciennes pourraient être choisis ultérieurement.

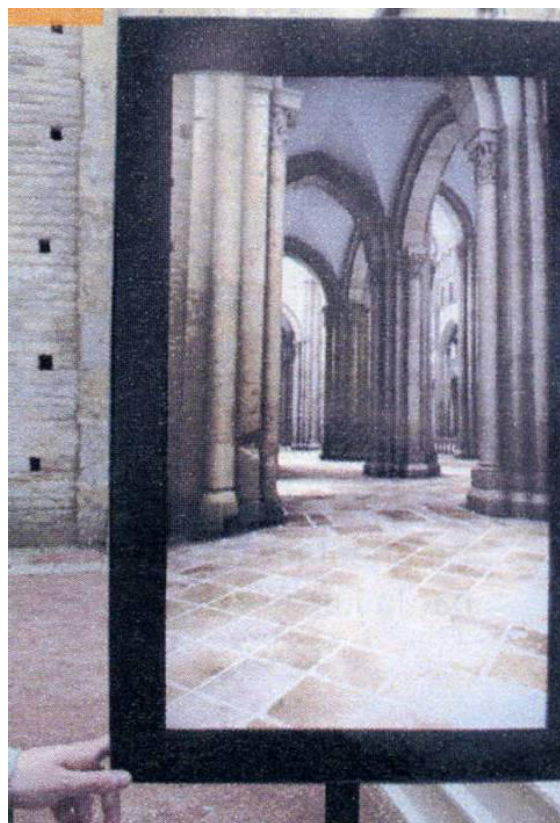
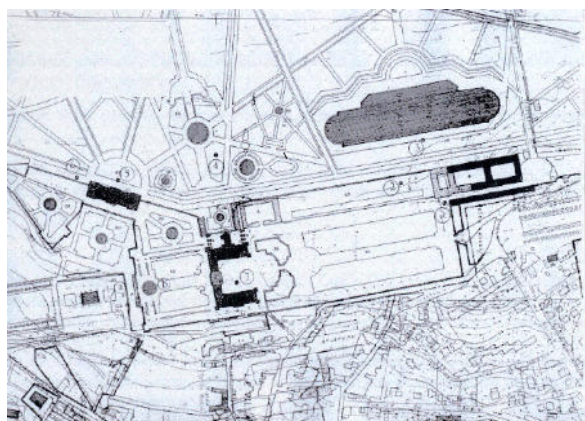
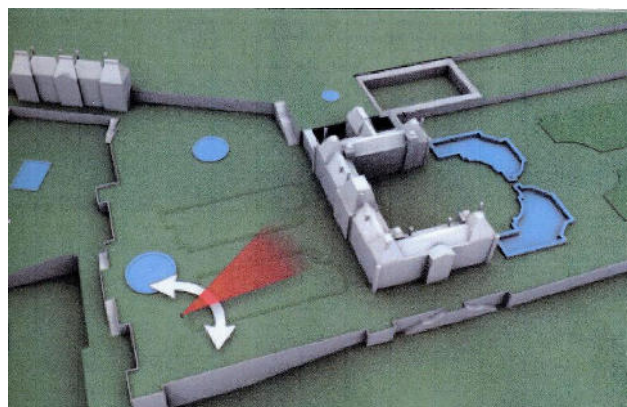


Fig. 7 - Image virtuelle de la nef de l'Abbatiale de Cluny reconstituée sur un écran plat (doc. ON SITU).



A



B

Fig. 8

A - Situation du Château Vieux dans le cadre du domaine Royal de Meudon. On reconnaît notamment, de la gauche vers la droite, l'emplacement du Château Neuf, le parterre de l'Orangerie, le Château Vieux et l'étang du Bel Air (doc. musée d'Art et d'Histoire).

B - Maquette représentant le Château Vieux et l'emplacement de l'écran plat au-dessus du bastion du SE de la Grande Terrasse (doc. ON SITU).

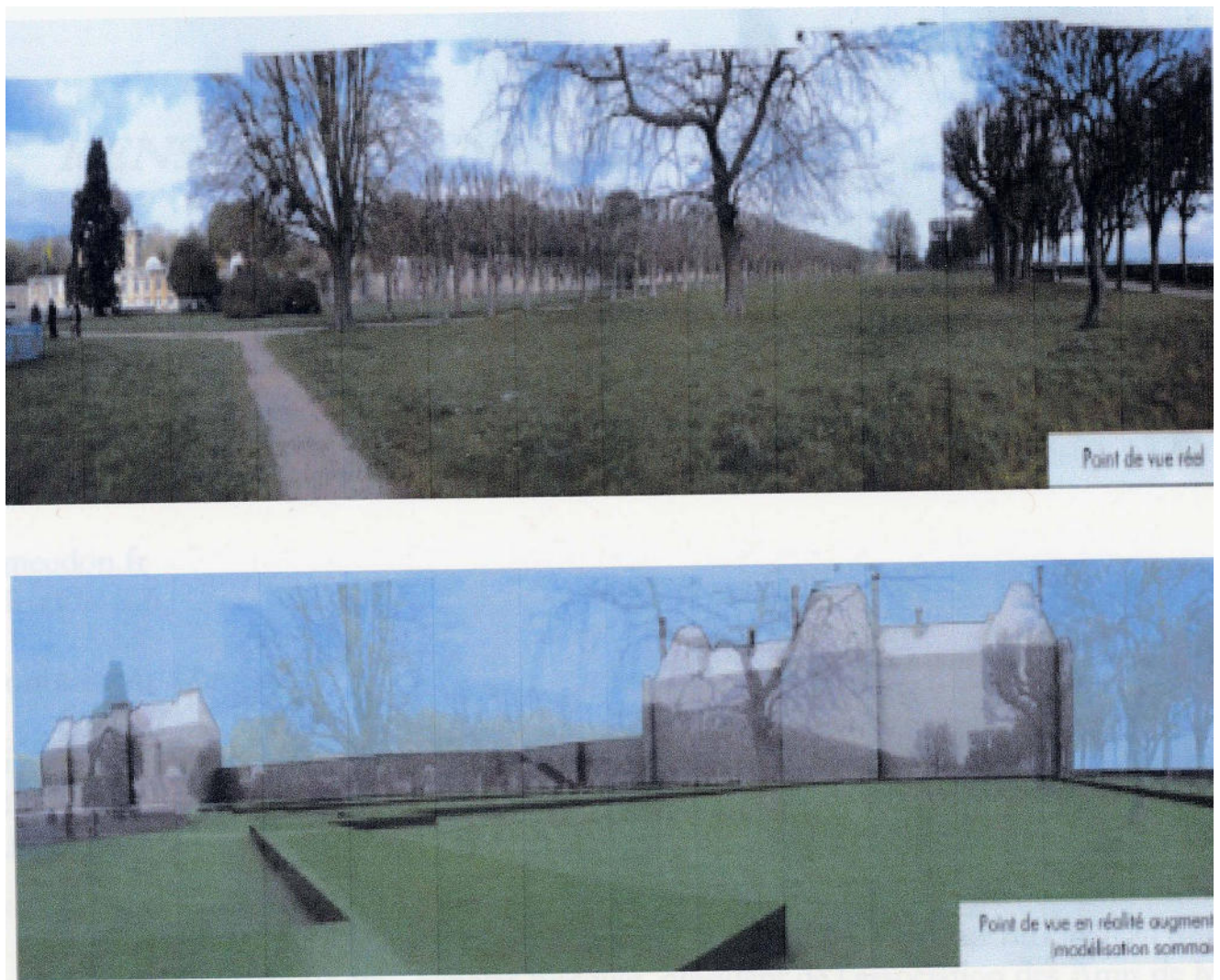


Fig. 9 - La Grande Terrasse (en haut) et l' image virtuelle du Château Vieux (en bas) restitué dans ce cadre (doc. ON SITU).

Reste à trouver le financement de cette installation. La Ville de Meudon et le Conseil Général ne sont pas indifférents à ce projet, mais l'essentiel de l'argent devrait provenir du mécénat.

4 – L'Orangerie et son parterre :

Les derniers grands travaux sur cette partie du domaine ont été entrepris en 1980 ; ils ont principalement porté sur la restitution du parterre, la construction d'un pavillon de garde et d'ateliers de jardinier. A la suite, a été aménagée la promenade qui, à l'Est, conduit à l'escalier d'Aristote. Sur l'Orangerie proprement dite, l'étanchéité des voûtes a été refaite, des portes-croisées ont été posées à

l'Orangerie haute, mais l'événement le plus important ne concerne pas les travaux mais l'usage : grâce à l'opiniâtreté de l'architecte des Bâtiments de France, les orangers sont revenus à Meudon après une absence de près de deux siècles. Rendons grâce à ces arbustes qui ont probablement sauvé l'Orangerie du béton. En effet, si cette vaste salle peut pendant la belle saison devenir salle de concert ou d'exposition, pendant l'hiver elle doit retrouver sa vocation de serre avec toutes les qualités qu'apporte un sol naturel nécessaire à la santé des orangers.

En conclusion :

Les travaux projetés porteront donc surtout sur les équipements nécessaires à l'accueil du public pendant les périodes d'animation : reprise ponctuelle des voûtes, entretien des menuiseries, réfection du sol du vestibule qui précède la grande salle, réouverture d'une porte ayant existé en partie basse du bastion (nécessaire à la sécurité du public), éclairage, création de sanitaires. Sur ce dernier point, nous nous félicitons de la relation de confiance établie avec la direction des Services Techniques de la ville de Meudon qui a bien voulu donner une suite favorable à nos propositions pour l'implantation de cet équipement.

L'Architecte en Chef des Monuments Historiques, responsable du domaine de Meudon, a déposé le Projet Architectural et Technique (PAT) concernant les travaux dans l'Orangerie. Ce document permet la consultation des entreprises et l'obtention des autorisations administratives.

La gestion des travaux sur l'Orangerie est assurée par l'Opérateur du Patrimoine

et des Projets Immobiliers de la Culture (OPPIC). Cet organisme succède au Service National des Travaux (SNT) qui n'existe plus. L'OPPIC est prestataire de service, mais l'autorité de contrôle reste le ministère de la Culture.

Le dossier est actuellement en cours d'instruction à ce ministère et les crédits nécessaires ont été demandés. Par ailleurs, la Ville de Meudon finance directement la création des sanitaires, la mise en conformité (installations définitives) de l'éclairage d'ambiance et de sécurité et l'intervention du bureau de contrôle et de sécurité pour la totalité des travaux.

L'organigramme des intervenants dans ces différentes parties du domaine est parfois difficile à saisir. La réorganisation des services de la Culture ne simplifie pas les choses, fort heureusement les personnes restent et l'accueil courtois et empressé des fonctionnaires responsables est le maillon humain qui aide à comprendre la complexité administrative, sans toutefois dissimuler la difficulté de la mise en place des opérations.

Quelques nouvelles :

Journées du Patrimoine 2010 :

Extrait d'un courrier adressé à Monsieur Hervé Marseille, maire de Meudon :

« ...Les visites que nous avons organisées ont, dans l'ensemble, eu un succès qui a dépassé nos espérances. Pour votre information, nous vous en donnons brièvement ci-dessous les éléments essentiels.

1) Carrières de la colline Rodin :

Nous avons reçu plus de 450 demandes de visite pour 120 places (6 visites de 20 personnes)! La plupart des demandes se sont faites par email à l'adresse sites.meudon@wanadoo.fr, mais, la nécessité de s'inscrire et l'adresse n'ayant pas été précisées sur l'agenda de Chloroville de septembre, nous avons dû refuser un certain nombre de personnes non inscrites à l'entrée.

C'est un très grand succès et, comme nous l'avons évoqué sur le site avec M. Larghero, maire adjoint chargé des affaires culturelles, nous sommes prêts à organiser une série de visites sans attendre les prochaines JdP (par exemple au printemps). Nous avons conservé toutes les adresses email des personnes n'ayant pu accéder aux carrières malgré leur demande, de façon à pouvoir les avertir lors d'une prochaine visite.

2) De la Terrasse au domaine privé de l'Observatoire :

Cette visite a rencontré un grand succès, avec environ 175 visiteurs pour les 5 visites organisées samedi et dimanche, à 15h et 16h15, en tenant compte du fait que nous avons dû, au pied levé, dupliquer la dernière visite de dimanche, 70 personnes s'y étant présentées. Nous proposerons de nouveau cette visite lors des prochaines JdP, bien sûr.

3) La Grande Perspective de la place Janssen à l'étang de Chalais :

Le succès de cette visite a été un peu moins grand, avec environ 45 personnes (une douzaine le samedi et un peu plus de 30 le dimanche). Le parcours, un peu long et non localisé sur un site précis, a moins attiré, et nous changerons probablement un peu le périmètre de cette visite pour les prochaines JdP. ...»

Dates à retenir :

- Prochaine Assemblée Générale du CSSM : le samedi 12 mars 2011
- Prochaine Opération « Forêt Propre » : le samedi 2 avril 2011

Comité de Sauvegarde des Sites de Meudon

Association agréée par la préfecture des Hauts-de-Seine au titre du Code de l'Urbanisme et de la loi sur la Protection de la Nature

Siège Social : 6 avenue Le Corbeiller, 92190 Meudon, tél. : 01 45 34 30 09

Site internet : www.sauvegardesitemeudon.com

Directeur de la Publication : Michel COLCHEN. Rédacteur en chef : Yves TERRIEN.

Impression : FORMS, 3 rue du Ponceau, 92190 Meudon

Dépôt légal : décembre 2010 – N° ISSN 1147-1476